Conditions de location de voiture avec AVIS MAURICE

Eligibilité

Pour louer un véhicule avec Avis Maurice à L'île Maurice vous devez être âgé(é) de 21 ans minimum et être titulaire d'un permis de conduire en cours de validité et datant d'au moins une année. Un supplément de MUR 230 par jour s'applique pour tout chauffeur de moins de 25 ans.

Paiement

Le règlement doit être effectué au départ de la location par carte de crédit avec un dépôt de garantie pour le montant équivalent à la franchise. Nous acceptons les cartes suivantes : Master Card, Visa et American Express et aussi les cartes de Débit.

Les Horaires de Livraison et Reprise :

Aéroport

Du Lundi au Vendredi / Weekend et congés publics (jours fériés) : De 06:00 à 21:00

Toutes les autres agences :

Du Lundi au Vendredi : 9:00 à 14:00
Week-end et congés publics : 09:00 à 12:00

Essence

Nos tarifs de location excluent les frais d'essence. Des frais de remise à niveau de carburant de MUR 370 s'appliquent à la restitution du véhicule si l'indicateur d'essence montre un niveau de carburant inférieur à celui au départ de la location.

Assurances

Garantie Dommages (CDW)

Les véhicules de location sont couverts par une assurance avec une franchise de :

- MUR 20,000 pour les véhicules de catégorie : B C D E.
- MUR 25,000 pour les catégories : G, H, O, P.
- MUR 30,000 pour les catégories : I et J.

Garantie Vol (TP)

Moyennant un paiement de MUR 201 par jour, le client est couvert en cas de vol des accessoires du véhicule. Toutefois un montant de MUR 1500 sera facturé si le coût de remplacement est supérieur à MUR 5000.

Assistance médicale (PAI)

L'assurance couvre le conducteur et les passagers. Couverture maximale de 10,000 USD pour le conducteur et 5000 USD à allouer à parts égales aux passagers concernés. Les indemnités pour les frais médicaux sont fixées à 500 USD en faveur de tous les passagers blessés.

Exclusions

Les dommages causés aux pneus jantes, bas de caisse ne sont pas couverts par l'assurance et sont par conséquent à la charge du client.

Table des Assurances

Tarifs en Roupie Mauriciennes

Categorie	CDW		TP		PAI				
Par Jour			Par Jour		Par Jour				
	Super CDW		Franchise si SCDW souscrite		Franchise si SCDW non Souscrite				
	Franchise non réductible si TP souscrite				Franchise si TP non souscrite				
B	184	201	126	575	15,000	Couverture Complete	1,500	Cout Total	
C	184	201	126	575	15,000	Couverture Complete	1,500	Cout Total	
D	184	201	126	575	15,000	Couverture Complete	1,500	Cout Total	
E	184	201	126	575	15,000	Couverture Complete	1,500	Cout Total	
G	184	201	126	920	15,000	Couverture Complete	1,500	Cout Total	

H	184	201	126	920	15,000	Couverture Complete	1,500	Cout Total
I	184	201	126	1150	15,000	Couverture Complete	1,500	Cout Total
J	184	201	126	1150	15,000	Couverture Complete	1,500	Cout Total
O	184	201	126	920	15,000	Couverture Complete	1,500	Cout Total
P	184	201	126	920	15,000	Couverture Complete	1,500	Cout Total

Le fait de ne pas souscrire aux couvertures complémentaires implique que tous les coûts et débours éventuels relatifs au sinistre seront à la charge du locataire. Un dépôt de garantie correspondant au montant de la franchise sera réclamé.

Surcharges/Frais additionnels

En cas d'accident des frais administratifs de MUR 1000 seront facturés au client.

Retour avant la date prévu

Dans le cas où le client décide de retourner le véhicule avant la date de reprise stipulée, des frais d'annulations seront facturés.

Annulation de la réservation

Aucun frais si la réservation est annulée 5 jours avant la date prévue.
1 jour de pénalité si la réservation est annulée 2 jours avant la date prévue.
100% de pénalité en cas de non annulation ou No show.

Voiture mise à disposition

Avis Maurice vous garantit une catégorie et non un modèle précis.

Il appartient au locataire du véhicule de respecter les lois en vigueur concernant la circulation routière et il est bien entendu que toute contravention ou amende pour infraction au code de la route seront à la charge du client.

Le contrat de location signé par le locataire est régi selon les lois en vigueur à l'île Maurice.